

Paris, le 21 juin 2017

Madame, Monsieur, cher(e)s ami(e)s,

La saison 2016-2017 est sur le point de s'achever. J'espère que les activités de votre club ont répondu pleinement à vos attentes.

D'ores et déjà, il faut songer à la rentrée de septembre. J'ai le plaisir de vous envoyer ci-joint le dossier pour votre réinscription aux activités de la saison 2017-2018.

Une nouveauté importante cette année : le certificat médical est valable 3 ans, sous certaines conditions. Vous trouverez les explications et la marche à suivre dans le questionnaire édité par la FFRS, joint aux documents.

Pour alléger le travail administratif de réinscription du secrétariat, je vous encourage à renouveler votre adhésion et inscription aux activités dès maintenant, par correspondance, en m'envoyant votre dossier comportant :

- bulletin d'adhésion à remplir en lettres majuscules y compris l'adresse e-mail sans oublier de mentionner le **code du cours choisi**.
- certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive **ou attestation** au regard du questionnaire de santé.
- notice individuel accident (Gras Savoye) bordereau signé à remettre au responsable du Club
- enveloppe timbrée pour le retour de votre carte d'activité pour les inscriptions par courrier.
- paiement par chèque bancaire ou postal, à établir au nom de RSP (ils seront encaissés après le 25 août).

(NB : Les inscriptions et règlements pour les activités de RSPO doivent être faites auprès de ce club.)

Les dossiers complets reçus seront traités dans le courant de l'été. Les licences FFRS et les cartes d'adhésion vous parviendront au cours de la première quinzaine de septembre.

A partir du 04 septembre, vous pourrez venir procéder au renouvellement de votre adhésion aux permanences du club.

- au siège de l'association, 65 rue du Moulin des Prés,
- le lundi, mardi et jeudi de 14 heures 30 à 16h30
- à la Maison des associations du 10^{ème} au 206, quai de Valmy,
- le jeudi de 10 heures à 12 heures 30.

Une date importante, à retenir dès à présent : l'Assemblée générale du club aura lieu le mardi 28 Novembre qui, comme l'an passé, se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie du 13^{ème} arrondissement.

La même formule a été retenue : l'AG débutera à **14 heures** et sera suivie d'un buffet préparé par les membres de l'association. Si vous souhaitez participer à cette préparation, vous voudrez bien nous en faire part début septembre. Par avance, je vous en remercie.

Au nom du comité directeur, je vous souhaite un agréable été et vous adresse mes salutations bien cordiales.

Gilbert Gaudel
Président